



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 6 JUIN 2024

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	35
Nombre de présents :	30
Convocations :	31 MAI 2024

Etaient présents : M. Alexis RAGACHE, Maire, Mme Laurence RENOU, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Adeline POLLET, M. Clément THÉODORE, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, M. Luc LESIEUR, Adjoint, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, Mme Luce PANE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Pierre JOSELIER, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DIANISSY, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Loïc CAPPE, Mme Julie GODICHAUD, M. Alexis VERNIER, Mme Sylvie FAURE, M. Stéphane DELAHAYE, M. Jean EASTABROOK, Mme Camille FERET, Conseillers municipaux.

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- M. Christophe DELAMARE	Pouvoir à M. Pierre CAREL
- M. Laurent FUSSIEN	Pouvoir à M. Clément THEODORE
- Mme Mathilde LESAGE	Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
- Mme Lisa MADELEINE	Pouvoir à Mme Laurence RENOU
- M. Jean-Baptiste BARDET	Pouvoir à Alexis VERNIER

--ooOoo--

Monsieur Luc LESIEUR remplit les fonctions de Secrétaire.

OBJET : Renouvellement de la composition de la Commission consultative des services publics locaux

Vu l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°2020/45 portant désignation des membres de la Commission consultative des services publics locaux,
Vu la délibération n°2024/56 en date du 23 mars 2024 portant élection du nouveau maire,
Vu le règlement intérieur du Conseil Municipal,

Considérant :

Qu'il est nécessaire de désigner une nouvelle commission consultative des services publics locaux,

Que cette commission est composée de membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, et de représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux désignés par le Conseil municipal,

Il vous est proposé de renouveler la composition de la Commission comme suit :

Représentants du Conseil municipal :

- Hervé DEMORGNY, Adjoint en charge de l'urbanisme, de l'habitat, des bâtiments municipaux et de l'énergie,
- Niswat ABDOURAZAKOU, Conseillère municipale déléguée à la sécurité et à la prévention de la délinquance,
- Mohammed DERGHAM, Conseiller municipal
- Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, Adjointe en charge du dialogue citoyen et du lien intergénérationnelle
- Alexis VERNIER, Conseiller municipal

Représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux :

- Martine DUVAL, présidente de l'Amicale Trianon
- Jean-Claude MEFFRE, président de la Maison pour tous
- Joël DELAUNAY, président du Stade Sottevillais cheminot club
- Louis JEANNE, Secrétaire général du Secours populaire
- Alberte POUPPEVILLE, présidente d'ASTUS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, 1 abstention et 34 voix pour, en décide ainsi.

La délibération n°2024-96 est adoptée.



Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Maire,
Conseiller départemental,

Alexis RAGACHE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20240606-2024-96-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/06/2024

Publication : 12/06/2024